



AUTORITE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS
TRANSPARENCE - EQUITE - PROBITÉ

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

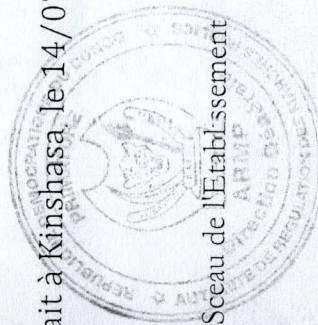
ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 0197/2026

A LA SOCIETE SOGECA SARL.

Après avoir reçu le contrat du marché n° 220/006/F/CAB/PEOGOU/S.SUB/DC/MLM/2025, conclu avec la Province du Sud-Ubangi, pour un montant total hors taxe francs congolais trois milliards sept cent nonante et un millions cinquante-six mille cinq cent dix-sept, vingt-quatre centimes (CDF 3 791 056 517,24) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit francs congolais vingt-six millions cinq cent trente-sept mille trois cent nonante-cinq, soixante-deux centimes (CDF 26 537 395,62), pour servir et valoir ce que de droit.

Directeur Administratif et Financier

Fait à Kinshasa, le 14/07/2026



Célestine Ntshinga

Directeur Général a.i.

0000197